



Health
Canada

Santé
Canada

Pest
Management
Regulatory
Agency

Agence de
réglementation
de la lutte
antiparasitaire

2720 promenade Riverside Drive
Ottawa, Ontario
K1A 0K9

Septembre 2003

LE DEET PEUT ÊTRE UTILISÉ DE FAÇON SÉCURITAIRE SUR LES ENFANTS ET LES ADULTES

Récemment, des renseignements conflictuels ont été publiés à propos de l'innocuité des insectifuges personnels contenant du DEET utilisés sur les enfants. L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada aimerait rappeler au public que suivant notre réévaluation du DEET en 2002, nous avons établi de nouvelles lignes directrices d'utilisation du DEET sur les enfants et les adultes. Cette réévaluation comprenait une évaluation complète des risques pour la santé humaine par l'entremise de l'évaluation de toutes les données toxicologiques et d'exposition, ainsi que des déclarations d'effets nocifs provenant des centres antipoisons. Après avoir analysé les études récentes portant sur le DEET publiées par l'Association médicale canadienne et l'Université du Manitoba, nous avons déterminé qu'il n'est pas nécessaire d'apporter des modifications à nos lignes directrices actuelles.

Nos lignes directrices d'utilisation concernant le DEET sur les enfants se trouvent dans le document *Conseils de sécurité concernant l'utilisation d'insectifuges personnels*, à la page *Lutte contre les moustiques* du site Web de l'ARLA au www.pmra.ca. Vous trouverez également sur cette page des précisions sur la réévaluation du DEET.